Zeitschrift: L'Afrique explorée et civilisée

Band: 10 (1889)

Heft: 8

Bibliographie: Bibliographie

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Ma-Tenka; trois semaines s'étaient écoulées depuis la catastrophe de Minenga. M. Selous avait souffert de la fatigue, de la faim, du froid, et cependant, dit-il; il se portait très bien.

Quant à son opinion sur les Ma-Choukouloumbé, il la formule ainsi : « Ces sauvages sont arrivés à la conclusion que leur pays étant en de-hors des routes du commerce, et les visites des blancs, avec les marchandises européennes dont ils ont un ardent désir, étant rares, il est de bonne politique de leur part de tuer tout étranger assez hardi pour s'aventurer jusque chez eux. Il est fâcheux qu'il en soit ainsi, car leur pays offre un beau champ aux entreprises missionnaires; mais, pour le moment, la maxime qui paraît y régner est celle-ci : « Que celui qui en a la force dérobe, et que celui qui le peut, garde ce qu'il a pris. »

BIBLIOGRAPHIE 1

G. Mollien. Découverte des sources du Sénégal et de la Gambie. Paris (Ch. Delagrave), 1889, in-12, 317 p., 3 fr. 50. — Comme la *Biblio*thèque d'aventures et de voyages, la Nouvelle Bibliothèque historique et littéraire s'est mise à publier des œuvres déjà parues, oubliées ou non. et en particulier à remettre en lumière des récits de voyages accomplis, il y a un plus ou moins grand nombre d'années. Nous avons déjà exprimé. dans ce journal, notre opinion relativement à ces entreprises de librairie. et nous ne voulons pas insister de nouveau sur ce sujet. Les ouvrages datant d'un certain nombre d'années en arrière, et surtout les explorations africaines qui vieillissent si vite, sont bons à étudier pour les écrivains et les savants parce qu'ils constituent les documents servant à établir l'histoire de la géographie; quant à les rééditer pour le grand public, c'est inutile et même nuisible dans une certaine mesure, puisqu'ils servent à propager des connaissances, à fixer dans l'esprit des descriptions que d'autres voyageurs ont reconnues en partie inexactes et qu'ils ont rectifiées. Le géographe peut comparer les données fournies par les anciens voyageurs à la carte actuelle, tandis que le public, auquel ces petits volumes à un franc sont destinés, ne possède pas les éléments nécessaires pour faire ce travail de comparaison.

Ces réflexions s'appliquent à l'ouvrage qui nous est actuellement

¹ On peut se procurer à la librairie H. Georg, à Genève et à Bâle, tous les ouvrages dont il est rendu compte dans l'Afrique explorée et civilisée.

soumis. Le voyage de Mollien dans la région des sources du Sénégal et de la Gambie est fort intéressant en lui-même, comme exemple de hardiesse et de courage, comme preuve de l'énergie que l'homme peut déployer dans des circonstances difficiles, mais il date de 1818. Les renseignements fournis par l'explorateur, nouveaux pour son époque, sont aujourd'hui vieillis; même peu d'années après son expédition, on s'aperçut des défectuosités de son itinéraire et des erreurs qu'il avait commises. Était-il bien utile de présenter de nouveau aux lecteurs le récit de cette exploration. Nous ne le pensons pas. La notice sur l'auteur, placée en tête de l'ouvrage, et la note sur les découvertes faites en Afrique antérieurement à celle de Mollien, permettent au public de se rendre compte de la place qu'occupe M. Mollien dans l'histoire des voyages et atténuent, dans une certaine mesure, la critique formulée plus haut, sans remédier complètement au défaut qu'elle signale.

Étienne Péroz. Au Soudan français. Souvenirs de guerre et de mission. Paris (Calmann-Lévy), 1889, in-8, 467 p. avec cartes, fr. 7,50 — Le développement de l'œuvre entreprise par la France depuis 1879 sur le haut Sénégal et le Niger, œuvre qui a abouti à la fondation du Soudan français, a fait surgir un certain nombre d'ouvrages sur les expéditions et les guerres inhérentes à toute entreprise de ce genre. Il y a quelques mois, nous avons parlé, ici même, du livre de M. le colonel Frey sur ses campagnes contre le fameux chef Samory. De la lecture de cet ouvrage se dégageait l'impression que, pour l'auteur, la France faisait, dans ces contrées lointaines, d'énormes sacrifices pour un mince profit, et que le Soudan français ne récompenserait jamais les efforts accomplis pour le conquérir. L'ouvrage que nous analysons aujourd'hui a de tout autres tendances; ce n'est plus la description d'une guerre sanglante, mais le récit d'une mission pacifique et l'exposé de ses résultats; la conclusion, loin d'être décourageante, montre les progrès accomplis et fait pressentir l'avenir brillant du Soudan français. On se sent réconforté par la lecture de ce livre, car, lorsqu'on l'a terminée, on a le sentiment que les guerres meurtrières et coûteuses qui ont marqué le début de l'entreprise, loin d'avoir été faites en pure perte, auront pour résultat d'étendre l'action européenne sur un territoire vaste, riche et fertile.

L'auteur, M. le capitaine Péroz, avait déjà fait partie, en 1885, du corps d'occupation du haut Sénégal; le pays et ses habitants, leurs mœurs et leurs ruses lui étaient donc connus. Il fut chargé, en 1887, d'une importante mission auprès de Samory, afin de l'amener à conclure

un traité définitif avec la France. Après avoir, pendant une quinzaine de jours, couru les principaux magasins de Paris et réuni les armes, étoffes, selles, glaces et meubles divers qui devaient constituer le présent à remettre au puissant chef soudanais, il quitta la France, et, huit jours plus tard, il débarquait à Dakar. De là, il gagnait Saint-Louis, puis Khayes, d'où le chemin de fer conduisit la mission à Diamou. De ce point au Niger, l'expédition suivit d'abord le Bakhoy, en passant par Bafoulabé et Badoumbé, puis elle quitta le fleuve, toucha aux deux postes de Kita et et de Niagassola, et enfin arriva au Niger. Le récit de cette marche est vivement mené et plein d'intérêt; l'auteur, qui est un homme d'esprit, sait observer et faire part au lecteur de ce qu'il a vu et entendu. Le style est simple et clair; c'est le style d'un soldat qui connaît les avantages de la brièveté et de la précision. De temps à autre, le narrateur raconte, en manière de digression, des épisodes de la campagne de 1885, à laquelle il a assisté et qui a été remplie de faits d'armes brillants, extraordinaires même, mais dont il nous garantit la complète exactitude. Ces combats n'ont rien à faire avec la mission pacifique à laquelle est consacré l'ouvrage, mais l'auteur ne peut résister au plaisir de les décrire. On sent en lui l'officier qui accomplit par ordre un voyage d'études et une mission politique, mais dont l'esprit se reporte sans cesse à la campagne plus mouvementée, plus pénible mais plus intéressante, dont ces pays étaient le théâtre quelques années auparavant.

La résidence de Samory était à Bissandougou, dans le pays s'étendant à droite du Niger. M. Péroz s'y rend, et après un mois de négociations, Samory consent à signer, le 25 mars 1887, en présence de toute sa cour et des gouverneurs de ses provinces, un traité par lequel les limites du Soudan français sont reportées au Niger, et tous les États de Samory placés sous le protectorat français, ce qui étend l'influence française jusqu'à Tengrèla et aux portes de Sierra-Léone. Le résultat politique de la mission était donc pleinement atteint; en outre, l'expédition eut pour conséquences une extension de nos connaissances sur le pays visité, car le capitaine Péroz put, grâce à la langue mandingue qu'il parlait, obtenir des données positives sur la géographie, l'histoire et l'organisation des États de Samory, pendant que deux de ses compagnons faisaient des observations météorologiques, des mensurations anthropologiques, et un levé de la carte entre Niagassola et Bissandougou. En outre, au retour, une route différente de celle de l'aller fut explorée, et le capitaine Péroz découvrit les sources du Bakhoy, dans une plaine marécageuse entourée d'un cercle de collines abruptes.

A l'heure actuelle, le Soudan français est calme, et de grands progrès ont été accomplis depuis le règlement des difficultés avec Samory. De Bakel au Niger, l'espace soumis à la France a une superficie de 920,000 kilomètres carrés, c'est-à-dire près du 1/10 de l'Europe. Le télégraphe va de Saint-Louis, la capitale du Sénégal, jusqu'au Niger. Le chemin de fer est construit et fonctionne de Khayes à Bafoulabé, point au delà duquel il se prolonge par une voie Decauville d'abord, puis par une route carrossable, jusqu'à Bamakou. La mortalité chez les Européens est tombée à 8 %, de 28 à 30 %, qu'elle était au début des opérations. Le commerce du haut Sénégal augmente et atteint actuellement un mouvement annuel de 5000 tonnes. Dans les postes et les chefs-lieux administratifs, des écoles françaises ont été créées et sont suivies avec empressement par les noirs. Khayes a maintenant 6000 habitants; Bafoulabé, qui n'existait pas il y a huit ans, en compte 4000. Bref, il y a là les indices d'un développement de l'action européenne dans des parages que l'on regardait comme improductifs et absolument insalubres.

Le livre de M. Péroz, qui nous fait part de tous ces résultats, est donc d'une lecture intéressante et réconfortante. Il est bon d'opposer, aux allégations de ceux qui prêchent l'abandon et la retraite, les témoignages positifs d'hommes de confiance, qui ont constaté de leurs yeux les progrès accomplis et s'en servent pour en déduire, en connaissance de cause, les conséquences de l'occupation française sur le haut Sénégal et le Niger. Sans doute, il faut se garder d'un optimisme exagéré, mais il convient aussi de ne pas trop s'arrêter aux critiques et aux fâcheuses prédictions de ceux qui se rebutent aux premières difficultés. Faidherbe, Brière de l'Isle, Galliéni, Péroz sont de ceux qui ont eu foi dans les avantages pour la France d'une extension du Sénégal du côté du Niger. Après un petit nombre d'années, l'expérience leur donne raison.

Ernest Mercier. La France dans le Sahara et au Soudan. Paris (Ernest Leroux), 1889, in-8, 63 p. — Dans cette brochure, M. Mercier, ancien maire de Constantine, expose son opinion sur la question tant de fois traitée de la pénétration de la France dans le Sahara d'abord, dans le Soudan ensuite, par l'Algérie. Elle nous paraît refléter d'une manière fidèle le point de vue de la grande majorité des colons algériens touchant l'avenir de l'Algérie et l'action française dans l'Afrique du nord. Après avoir parlé de l'histoire des relations entre la Berbérie d'une part, le Sahara et le Soudan de l'autre, l'auteur consacre la plus grande partie de son travail à une description du Sahara central et de ses habi-

tants, de leurs mœurs et de leurs expéditions de pillage. Pour lui, il n'y a aucune pitié à avoir pour ces brigands sahariens, et lorsqu'on en saisit quelques-uns prenant part à une razzia, le mieux est de les fusiller dans un coin de la steppe. Aussi s'élève-t-il avec force contre la mansuétude de l'infortuné colonel Flatters, qui avait mis en liberté quelques-uns de ces pillards alors qu'il était commandant supérieur de Laghouat. Cette magnanimité par laquelle on espère les frapper ne sert qu'à compromettre le prestige de la France. D'après M. Mercier, il faut établir aux points extrêmes du territoire algérien des postes destinés à établir une police sévère dans cette région, pousser la ligne ferrée de Biskra à Ouargla, ensuite s'emparer d'In-Sahah, la clef du Sahara central, et pousser de là le chemin de fer vers le Soudan. Mais ce qui presse le plus, c'est de venger le massacre de la misssion Flatters et de frapper un grand coup dans le Sahara.

Le gouvernement français prendra ce qu'il voudra de tous ces projets; sa politique en Algérie est depuis plusieurs années empreinte d'une trop grande prudence pour donner à croire qu'il va se lancer à la légère dans une expédition armée, au sein d'un pays peu connu et semé d'obstacles. C'est un peu l'idée des colons algériens, que le nord de l'Afrique est devenu leur chose et que tous les Kabyles, les Touaregs, les Arabes, qui réclament contre la prise de possession de leur sol par une puissance étrangère, n'ont aucun droit à le faire et doivent être purement et simplement supprimés. Personne, mieux que nous, ne reconnaît la grandeur et les immenses avantages au point de vue de l'ordre et de la civilisation, de la mission que la France remplit dans le nord de l'Afrique; mais ce n'est pas une raison pour admettre que toutes les résistances doivent être supprimées par le glaive. Nous sommes d'avis qu'en agissant avec douceur et humanité, en cherchant à convaincre plutôt qu'à vaincre, on aura plus facilement raison d'une opposition à laquelle du reste on devait s'attendre.

Post-Scriptum à la Chronique de l'esclavage.

A la dernière heure, nous arrive de Lucerne un télégramme annonçant que S. Em. le cardinal Lavigerie proroge à une époque ultérieure le Congrès antiesclavagiste primitivement convoqué pour le 4 août.